

Des financements innovants pour aider au développement, l'idée fait son chemin

di Bernard Kouchner e Christine Lagarde

Ces derniers temps, la notion de financements innovants stables, prévisibles et complémentaires des financements publics traditionnels connaît un intérêt croissant, bien au-delà des frontières hexagonales. Cette idée, les ministères des affaires étrangères et des finances la promeuvent depuis bientôt quatre ans.

Cette idée, la France l'a remise à l'agenda international au printemps 2009, bien avant que les discussions sur le financement de l'adaptation climatique ou le débat sur la contribution du secteur financier à la sortie de crise ne se fassent jour.

En mai dernier, les représentants de 59 pays, des ONG, des organisations internationales se sont réunis à Paris sous l'égide de nos deux ministères : la France a promu le lancement d'un groupe de travail ad hoc visant à expertiser et proposer la mise en place d'une contribution de solidarité internationale. Cette contribution serait assise sur les changes et plus largement sur les valeurs mobilières, pour financer le développement et l'atteinte des objectifs du Millénaire dont la communauté internationale sera comptable en 2015, autant dire demain.

Or, depuis lors, l'activisme français n'a cessé de porter: à New York, lors de l'assemblée générale des Nations unies, notre proposition a été saluée par tous, quelques jours plus tard à Pittsburgh, le G20 se rangeait à la nécessité d'étudier la faisabilité de ces mécanismes. La communauté des grands argentiers s'est également singularisée par des prises de position que l'on pensait impossibles, en soutenant le discours français. Ainsi, lors de la réunion des ministres des finances du G20 à St Andrews, le premier ministre britannique a évoqué une taxation des transactions financières internationales parmi les outils de résolution des crises financières.

Cette idée s'inscrit au confluent des problématiques de régulation du système financier mondial et de la solidarité internationale pour le développement.

Ces initiatives rejoignent les préoccupations de ceux qui veulent financer le changement climatique ou qui souhaitent améliorer la solidité du système financier international, en faisant payer aux banques elles-mêmes le coût d'une éventuelle défaillance.

A Pittsburgh, les chefs d'Etat ont affirmé clairement la nécessité d'étudier la faisabilité de ces mécanismes. Le Fonds monétaire international (FMI) a été mandaté pour étudier une taxe internationale sur les institutions financières. Diverses assiettes sont envisageables. Ces initiatives, ces travaux, qui doivent être internationaux si l'on veut qu'ils débouchent sur des décisions partagées, montrent clairement qu'il y a une volonté politique forte d'explorer plus avant ces outils.

Une taxe sur le secteur financier mondial peut financer le développement. Le moment venu, il faudra en décider collectivement. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de proposer la mise en place d'une taxe Tobin, dont l'objectif premier était de réguler un marché des changes trop erratique. Non, il s'agit de financer le développement, sans perturber les transactions financières.

Une taxe de 5 centimes sur 1 000 euros serait indolore, mais pas sans conséquences pour le monde en développement : car même à un seuil aussi peu significatif, les recettes escomptées pourraient représenter jusqu'à 35 milliards d'euros !

Cet argent doit contribuer à la satisfaction des besoins primaires : l'eau, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé. C'est là l'urgence, alors qu'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, qu'un milliard de personnes souffrent de la faim, que l'emprise de la pauvreté éloigne les enfants des écoles et ne leur permet pas de réaliser leur potentiel, qu'un million de personnes meurt chaque année du paludisme... Ces fonds pourraient également contribuer à financer des actions d'adaptation au changement climatique et d'accès à l'énergie.

Enfin, les recettes pourraient venir corriger les perturbations induites par la crise financière de l'automne 2008 en évitant d'exposer les budgets nationaux au risque représenté par le système bancaire.

Les financements innovants sont donc une évidence. Défi majeur du nouveau siècle, les financements innovants ne sont plus une simple option, ils sont devenus une évidence. Cette évidence, la France l'a portée dès le premier jour, en adoptant deux mécanismes qui ont démontré leur efficacité : la taxe sur les billets d'avion créée en 2006 qui finance la lutte contre les grandes pandémies et la facilité financière internationale pour l'accès à la vaccination, initiative franco-britannique.

Aujourd'hui encore, la France est à l'avant-garde : nous avons réuni le 22 octobre dernier à Paris des ministres des affaires étrangères et des ministres des finances, issus de 12 pays différents, pays du Sud (Sénégal), puissances émergentes (Brésil), grands partenaires européens (Espagne, Allemagne...), Etats où se situent les principales places financières (Grande-Bretagne, Japon). Tous ont adopté une déclaration soutenant l'initiative française. Demain nous devons convaincre les Etats-Unis, la Chine de se joindre à cette initiative. La France sera alors parvenue, une nouvelle fois, à faire bouger les lignes, en portant le débat et l'initiative, pour faire progresser la cohésion et la stabilité internationales.

Bernard Kouchner Christine Lagarde

Ministre des affaires étrangères

Ministre de l'économie